

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23927**

Intitulé

DIPLOVIS : Diplôme visé Manager en ingénierie d'affaires industrielles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure des technologies et des affaires de Belfort (ESTA Belfort)	Directeur de l'ESTA, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

34590 ingénieur affaires, 34054 gestion commerciale, 34254 commerce international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Développer un portefeuille de clients/prospects,
- Sélectionner des fournisseurs/prestataires, négocier les conditions du contrat et contrôler la réalisation de l'intervention, des produits...
- Régler les dossiers particuliers (litiges,...) ou transmettre au service concerné,
- Rechercher et identifier les évolutions de marché, marché potentiel (prix, technicité, innovation, réglementation...),
- Suivre et analyser les données d'activité du service ou de la structure et proposer des axes d'évolution,
- Piloter un projet,
- Coordonner l'activité d'une équipe.
- Analyser les besoins du client, du prospect en terme de faisabilité et de rentabilité,
- Concevoir et élaborer avec le bureau d'étude, les ingénieurs, la direction commerciale, des solutions techniques et financières dans des cahiers des charges, avant-projets, propositions d'offres,
- Négocier avec le client les solutions techniques, financières et contractualiser l'affaire,
- Coordonner la réalisation de l'affaire avec les études, la production, la logistique, et déterminer les ajustements nécessaires,
- Suivre et contrôler l'avancement technique et la conformité contractuelle de la réalisation de l'affaire,
- Animer la relation client et apporter une assistance technique au client.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Fabrication de biens d'équipement
- Services informatiques
- Fabrication de matériel électrique, électronique
- Industrie fabrication et transformation des métaux, mécanique
- Distribution de matériel et fournitures industrielles
- Industrie des transports, équipementiers et sous-traitance automobile
- Services (conseils et bureaux d'études)
- Industrie chimique pétrolière et plasturgie
- Produits grand public
- Industrie télécommunications et informatique
- Matériel médical, scientifique, de contrôle
- Industrie agro-alimentaire
- Divers
- Ingénieur d'affaires
- Ingénieur technico-commercial
- Ingénieur commercial
- Ingénieur des ventes
- Business developer
- Responsable grands comptes
- Chef de projet
- Chef de produit industriel
- Responsable des achats

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

D1407 : Relation technico-commerciale

D1406 : Management en force de vente

M1707 : Stratégie commerciale

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation bac+5 s'adresse aux étudiants issus d'un parcours scientifique ou technologique. Ils suivent la formation à l'ESTA, après admission sur concours et entretien :

- soit en 5 ans après le bac,
- soit en 3 ans après un bac+2.

La certification, correspondant à la 5ème année de formation, comporte deux composantes :

- une composante théorique (50%, 30 ECTS + 4 optionnels) correspondant au 1er semestre de formation au sein de l'ESTA (de septembre à janvier),
- une composante pratique (50%, 30 ECTS) correspondant au 2nd semestre de formation : l'étudiant effectue un stage en entreprise de 6 mois minimum (de février à juillet).

Les modalités d'évaluations reposent notamment :

- pour la composante théorique, sur les résultats obtenus lors d'examens médians et finaux (contrôle de connaissances, projets applicatifs, avant-projets, etc.).
- pour la composante pratique, sur la préparation/recherche de stage, le reporting d'activité, le mémoire et la présentation orale devant un jury (2 membres ESTA + 1 membre entreprise)

Le conseil des professeurs se réunit à la fin de chaque semestre. Il est composé de la structure d'encadrement permanente (direction et professeurs permanents) ainsi que des enseignants concernés et de 2 représentants des élèves (délégués de classe en général).

La certification s'obtient avec un minimum de :

- 300 crédits ECTS après un parcours post- bac (cursus en 5 ans),
- 180 crédits ECTS après un parcours post- bac+2 (cursus en 3 ans).

Les UE (unités d'enseignement) sont acquises à vie lorsque la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 (notation E dans le référentiel européen ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le Recteur de l'académie désigne les membres du jury et nomme le Président et le Vice-président. Le jury de la certification est composé de : - du Recteur d'académie ou de son représentant - d'un président, professeur des universités ou maître de conférence - d'un vice-président, professeur des universités ou maître de conférence - du directeur de l'école - du directeur des études - du responsable du département technologies - du responsable du département marketing - d'un cadre d'entreprise - d'un enseignant extérieur à l'établissement
En contrat d'apprentissage	X	Les modalités d'évaluation ainsi que la composition du jury sont les mêmes pour les apprentis.
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Directeur de l'école, directeur des études, responsable du département technologies, responsable du département marketing, cadre d'entreprise

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 juillet 2015 (BO N°31 du 27 août 2015)

Bulletin officiel n°31 du 27 août 2015 autorisant l'ESTA Belfort à délivrer un diplôme visé bac+5 à compter du 01 septembre 2015 jusqu'au 31 août 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

40 diplômés par an

<http://www.esta-groupe.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ecole supérieure des technologies et des affaires de Belfort (ESTA Belfort) : Bourgogne Franche-Comté - Territoire de Belfort (90) [Belfort]

Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires

3 Rue du Docteur Fréry

CS 50199

90004 BELFORT CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires

3 Rue du Docteur Fréry

CS 50199

90004 BELFORT CEDEX

Historique de la certification :

Diplôme visé par le MESR :

- Arrêté du 17 septembre 2002 (pour une durée de 2 ans)

- Renouvelé par arrêté du 04 août 2004 (pour une durée de 6 ans)

- Renouvelé par arrêté du 25 août 2010 (pour une durée de 6 ans) :

Bulletin officiel n°35 du 30 septembre 2010 (arrêté du 25 août 2010) autorisant l'ESTA Belfort à délivrer un diplôme visé bac+4 à compter du 01 septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016.

Intitulé de l'ancienne certification : "Chargé d'affaires technico-commerciales", Niv. II, code NSF 200, fiche N° 2000 67 (à consulter dans les archives de l'homologation CTH)